

ARTPRICE : COMPTE RENDU DE L'A.G.O. ANNUELLE DU 30 06 2017 ET PERSPECTIVES OTC.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'Artprice s'est réunie à son siège social le 30 juin 2017 à 18h00.

NOTA : POUR LES PERSPECTIVES DU MARCHÉ DE L'ART OTC AVEC LES REMARQUES ACTIONNAIRES POST AG VOIR FIN DE DOCUMENT *

COMPTE RENDU DE L'A.G.O. ANNUELLE DU 30 06 2017 :

L'Assemblée Générale a été présidée par Monsieur Thierry EHRMANN, Président Directeur Général d'Artprice.com.

L'ensemble des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'Artprice, qui s'est réunie le 30 juin 2017 au siège social, représentait 35,03 % des titres de la société et 50,33 % des droits de vote.

Le Président a informé l'Assemblée qu'un actionnaire a posé 3 questions sur la Marketplace, le monopole des commissaires priseurs au niveau des ventes aux enchères d'oeuvres d'art et les actions marketing et financières à réaliser pour développer l'activité d'Artprice.

Le Président a lu aux actionnaires la réponse apportée à chacun de ces sujets par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le même jour. Le président a ainsi rappelé que, concernant la première question, les réponses existaient déjà dans les différents communiqués et documents publiés jusqu'à ce jour par Artprice et a donc invité les actionnaires à relire ces derniers pour y retrouver les réponses.

Concernant la 2ème question, le Président a invité les actionnaires à relire les travaux parlementaires sur la Directive européenne relative aux ventes aux enchères d'oeuvres d'art de 2011 qui s'applique en droit interne et qui est favorable à Artprice. De même, le Président rappelle que la France détenait 60 % du marché de l'art mondial en 1960 et ne détient désormais plus que 2,57 % en 2016, soit presque rien.

Enfin, concernant la 3ème question de l'actionnaire et les concurrents qu'il mentionne comme « modèle à suivre » par Artprice pour le développement de son activité, le Président explique que ces entités plus ou moins concurrentes ont majoritairement disparu ou ont systématiquement recouru à des levées de fonds très conséquentes pour pouvoir survivre. Aucune d'entre elles, contrairement à leurs engagements, n'a pu être cotée sur un marché réglementé. Elles ne sont donc pas des modèles à suivre ni des structures intéressantes pour Artprice.

Le Président a rappelé l'ordre du jour, à savoir :

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2016,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice,
- Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2016,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Présentation du rapport du Président du conseil d'administration sur les travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du conseil sur les procédures de contrôle interne,
- Lecture du rapport du conseil d'administration sur les opérations réalisées au titre des options de souscriptions ou d'achat d'actions visées par l'article 225-184 du Code de Commerce,
- Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et décision à cet égard,
- Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration,
- Renouvellement de mandats d'administrateurs,
- Nomination d'un nouvel administrateur,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les résolutions de l'Assemblée concernant l'approbation des comptes sociaux et consolidés, l'affectation du résultat de l'exercice, les rapports sur le contrôle interne, le rapport spécial sur les opérations réalisées au titre des options de souscription ou d'achat d'actions, la fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration, le renouvellement des mandats des administrateurs dont le mandat arrivait à expiration lors de l'assemblée, la nomination d'une nouvelle administratrice indépendante, la nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant et le pouvoir au porteur de copies pour remplir toutes les formalités de droit ont ensuite été soumises aux votes des actionnaires et adoptées. La résolution relative à l'approbation des nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31.12.16 n'a pu être mise au vote pour absence de quorum. Les résolutions mises au vote ont été adoptées de la manière suivante :

			PRESENTS ET		
			VPC	REPRESENTES	TOTAL
ACTIONS VOIX			211 886	2 117 929	2 329 815
			214 337	4 186 329	4 400 666
	1	AGO P	214 335	4 186 329	4 400 664
		C	2		2
	2	AGO P	214 337	4 186 329	4 400 666
		C	0		0
	3	AGO P	214 337	4 186 329	4 400 666
		C	0		0
	4	AGO P	214 337	4 186 329	4 400 666
		C	0		0
	5	AGO P	214 337	4 186 329	4 400 666
		C	0		0

7	AGO	P	214 337	4 186 329	4 400 666
		C	0		0
8	AGO	P	212 249	4 186 329	4 398 578
		C	2 088		2 088
9	AGO	P	214 251	4 186 329	4 400 580
		C	86		86
10	AGO	P	214 337	4 186 329	4 400 666
		C	0		0
11	AGO	P	214 337	4 186 329	4 400 666
		C	0		0

Monsieur Thierry Ehrmann, Président de l'Assemblée Générale, a remercié l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant exprimé leur soutien quant à la gestion de la société, son activité durant l'exercice clos et ses projets. Il remercie le collège des Commissaires aux comptes, les Conseils extérieurs dont l'Huissier de justice qui permet d'assurer la parfaite régularité de l'Assemblée Générale, comme chaque année.

Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de Commerce, la société ARTPRICE informe ses actionnaires qu'au 30 juin 2017, date à laquelle s'est tenue l'assemblée générale, le nombre de droits de vote s'élevait à 8 743 051.

Après le vote des résolutions et la clôture de l'Assemblée, thierry Ehrmann, Président et fondateur d'Artprice, a présenté les événements marquants de l'exercice.

*pour les perspectives du marché de l'art OTC avec les remarques actionnaires post AG :

*L'Assemblée des actionnaires s'est polarisée avec un grand intérêt sur le communiqué du 30.6.2017 à 8h du matin

"Artprice s'approprie le Marché de l'Art OTC qui génère un volume de transactions de 7 à 9 fois supérieur à celui du Marché de l'Art traditionnel".

Le débat a été riche d'enseignements car un nombre important d'actionnaires d'Artprice sont des acteurs clés du Marché de l'Art traditionnel, et sont aptes, mieux que quiconque, à mesurer l'enjeu d'un tel marché et valider la cohérence d'Artprice sur le Marché de l'Art OTC et sa Blockchain.

On peut sans hésiter considérer que, tant le constat fait par Artprice que la crédibilité de s'accaparer le Marché de l'Art OTC en supplément du Marché de l'Art traditionnel ont été validés avec un enthousiasme unanime, un fait rare dans les AG où le débat contradictoire est libre et la critique souvent présente.

Artprice a pu noter avec du recul, une adhésion exceptionnelle de la part des acteurs du Marché de l'Art OTC tant en Amérique du Nord qu'en Europe et en Asie.

Le communiqué du Marché de l'Art OTC a été traduit dans de multiples langues.

Artprice ne peut que constater que le Marché de l'Art OTC a répondu présent, et d'ores et déjà participe à son développement avec Artprice comme référent en sa qualité de leader mondial de l'information du Marché de l'Art, ce qui annonce de très belles perspectives.

Il est à rappeler que suite à de nombreuses interrogations très pertinentes d'actionnaires lors de l'A.G. concernant le communiqué du 30 juin 2017:

"Artprice s'approprie le Marché de l'Art OTC qui génère un volume de transactions de 7 à 9 fois supérieur à celui du Marché de l'Art traditionnel"

Disponible sur :

Actusnews https://www.actusnews.com/fr/ARTPRICE/cp/2017/06/30/artprice-s_approprie-le-marche-de-l_art-otc-qui-genere-un-volume-de-transactions-de-7-a-9-fois-superieur-a-celui-du-marche-de

Artprice tient à préciser à ses actionnaires et au Marché qu'Artprice conserve bien évidemment tout le segment du Marché de l'Art traditionnel et continuera à le développer plus que jamais en continuant sa Place de Marché Normalisée à prix fixe et aux enchères.

Artprice y ajoutera donc une nouvelle place de Marché de l'Art OTC ® générateur de dizaines de millions de transactions par an, tel que décrit dans le communiqué ci-dessus, dans le but de couvrir tout le spectre du Marché de l'Art. (Marché de l'art Traditionnel plus le Marché OTC).

Grâce à ce gigantesque relais de croissance créateur de valeur, Artprice Leader du Marché de l'Art mondial rajoute à son marché historique un nouveau marché de masse dans le monde avec le Marché OTC et sa Blockchain.

Une grande richesse des débats a animé cette AG avec ses fidèles et nouveaux actionnaires.

A propos d'Artprice :

Artprice est cotée sur Eurolist by Euronext Paris, SRD long only et Euroclear : 7478 - Bloomberg : PRC - Reuters : ARTF.

Artprice est le Leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art avec plus de 30 millions d'indices et résultats de ventes couvrant plus de 657 000 Artistes. Artprice Images® permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, bibliothèque constituée de 126 millions d'images ou gravures d'oeuvres d'Art de 1700 à nos jours commentées par ses historiens.

Artprice enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 6300 Maisons de Ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 7200 titres de presse dans le monde. Artprice met à la disposition de ses 4,5 millions de membres (members log in), les annonces déposées par ses Membres, qui constituent désormais la première Place de Marché Normalisée® mondiale pour acheter et vendre des œuvres d'Art à prix fixe ou aux enchères (enchères réglementées par les alinéas 2 et 3 de l'article L 321.3 du code du commerce). Artprice labellisée par le BPI développe son projet de Blockchain sur le Marché de l'Art.

Le Rapport Annuel Artprice du Marché de l'Art mondial 2016 publié en mars 2017 : <https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-en-2016>

Le rapport du Marché de l'Art Contemporain 2016 d'Artprice est accessible gratuitement à l'adresse:<https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-contemporain-2016>

Communiqué d'ARTE : A la tête de La Demeure du Chaos/ Abode of Chaos dixit "The New York Times", thierry Ehrmann, artiste et fondateur d'Artprice dévoile en 9 épisodes les rouages des plus gros esclandres de l'art contemporain, qui garantissent à coup sûr des expositions blockbusters <http://creative.arte.tv/fr/artscandale>

Sommaire des communiqués
d'Artprice : http://serveur.serveur.com/press_release/pressreleasefr.htm et <https://twitter.com/artpricedotcom>

Suivre en temps réel toute l'actualité du Marché de l'Art avec Artprice sur Facebook, Google+ et principalement sur

Twitter: <https://twitter.com/artpricedotcom> & <https://twitter.com/artmarketdotcom>

<https://www.facebook.com/artpricedotcom> & <https://plus.google.com/+Artpricedotcom/posts>

<http://artmarketinsight.wordpress.com/>

Découvrir l'alchimie et l'univers d'Artprice <http://web.artprice.com/video> dont le siège social est le célèbre Musée d'art contemporain Abode of Chaos / Demeure du Chaos <http://goo.gl/zjssdhttps://vimeo.com/124643720>

Musée d'Art Contemporain siège social d'Artprice:
<https://www.facebook.com/la.demeure.du.chaos.theabodeofchaos999>

Contact ir@artprice.com